



Montreuil, le 2 décembre 2021

Monsieur Alain THIRION  
Directeur Général de la Sécurité Civile  
et de la Gestion des Crises  
Place Beauvau  
75 008 Paris

Objet : concours de caporal

Monsieur le Directeur Général,

Le 18 novembre, les candidats ont passé la première épreuve du concours de caporal dans différents lieux de France.

Au regard du bilan pour le moins mitigé des deux derniers concours du genre en 2018 et 2013, nous souhaitons un suivi détaillé pour chacun des concours :

- Le nombre d'inscrits, interne/externe, en y faisant apparaître le nombre de femmes, la répartition par classe d'âge ;
- Le nombre de candidats ayant concouru à chaque épreuve, en y faisant apparaître le nombre de femmes ;
- Le nombre de lauréats, en y faisant apparaître le nombre de femmes, la répartition par classe d'âge

Les résultats de ces concours doivent être examinés dans le détail et les lauréats suivis pour ne pas nous retrouver collectivement dans une situation similaire aux deux précédents.

Nous pensons qu'il est bien pratique de faire porter la responsabilité de nos difficultés à des facteurs extérieurs. Nous acteurs de la filière, avons à nous interroger sur l'attractivité de notre métier, et ceux qui sont au seuil d'y rentrer peuvent nous y aider. Les lauréats du précédent concours encore sur la liste d'aptitude au 17 novembre 2021 doivent être sondés.

Trop de postes budgétés n'ont pas pu être pourvus ces derniers mois, l'argent public mobilisé nous oblige, n'attendons pas une nouvelle déconvenue.

Dans l'attente de votre retour, monsieur le Directeur Général, veuillez recevoir nos salutations respectueuses.

Pour la CGT des SDIS

Sébastien Delavoux